

en ligne en ligne

BIFAO 82 (1982), p. 363-377

René-Georges Coquin, Guillemette Andreu-Lanoë, Pascale Ballet, Georges Castel, Georges Soukiassian

Huitième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1982). Rapport préliminaire [avec 3 dépliants et 8 planches].

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas		
9782724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène		
médiévale				
9782724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant		
9782724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à			
l'étranger (BAEFE)				
9782724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries		
9782724710540	Catalogue général du Musée copte	Dominique Bénazeth		
9782724711233	Mélanges de l'Institut dominicain d'études	Emmanuel Pisani (éd.)		
orientales 40				
9782724711424	Le temple de Dendara XV	Sylvie Cauville, Gaël Pollin, Oussama Bassiouni, Youssreya		
		Hamed		

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# HUITIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES AUX KELLIA (Avril 1982)

# RAPPORT PRÉLIMINAIRE

René-Georges COQUIN

avec la collaboration de Guillemette Andreu, Pascale Ballet, Georges Castel et Georges Soukiassian

Une huitième campagne archéologique a été conduite sur le site des Kellia par l'IFAO du 30 mars au 28 avril 1982 (1). La campagne de 1981 avait permis de dégager entièrement les bâtiments du kôm 167 à l'exception de la cour (2). Celui-ci a donc été l'objet premier de nos travaux de cette année. Disposant des mêmes moyens que lors de la campagne précédente (3), nous avons pu aussi fouiller entièrement le kôm n° 171, directement menacé par l'extension des cultures et déjà à demi détruit par la bonification des terres. Il s'est donc agi de ce fait d'une opération de sauvetage, d'autant plus pressante que l'infiltration des eaux d'irrigation du champ voisin et de celles du canal distant de quelques mètres avait sérieusement détérioré les murs et les enduits de cet ermitage (fig. 1).

I. COUR DU KÔM 167 (G.A., P.B., G.C., G.S.)
(Pl. LX et fig. 2-4).

La campagne de 1981 avait mis au jour dans le kôm 167 un bâtiment monastique construit en deux temps : un ermitage primitif (VI<sup>e</sup> s.) et un grand ermitage (VII<sup>e</sup> s.) englobant le précédent. La campagne de 1982 a permis d'étudier la cour où l'on retrouve les deux époques, suivies d'une occupation tardive.

(1) La mission a été dirigée par R.-G. Coquin, en mission de l'IFAO, assisté de G. Andreu et G. Soukiassian, pensionnaires de l'IFAO. Ont également participé à cette campagne G. Castel, architecte de fouilles, P. Ballet, céramologue en mission de l'IFAO, J.-F. Gout et A. Lecler, photographes. M. l'Inspecteur Saber Selim Muhammad a représenté le Service des Antiquités

avec le même dévouement que les années passées.

- (2) Cf. notre précédent Rapport dans *BIFAO* 81, 159-188.
- (3) Mme P. Posener-Kriéger, directeur de l'IFAO, a bien voulu maintenir le chantier de fouilles des Kellia dans le programme archéologique de l'IFAO pour 1982, ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

#### A. L'ERMITAGE PRIMITIF.

Les murs Nord, Est et Sud de l'enceinte de l'ermitage primitif, arasés lors de l'agrandissement du monastère, délimitent une cour rectangulaire. Fondés sur le gebel, ces murs présentent une épaisseur régulière (0,50 m) excepté au Nord (0,65 m). L'angle Nord-Est est détruit.

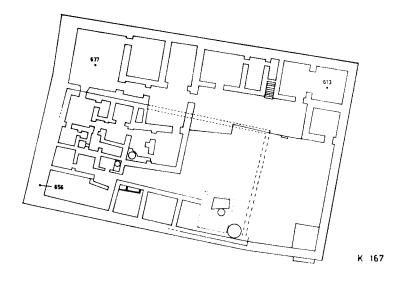
La partie Sud de la cour est occupée par les installations hydrauliques, en briques cuites: puits, bassin, canalisations (Pl. LXI, A). Le puits, dont la maçonnerie est effondrée, a été fait en trois temps : creusement d'une fosse carrée (4,50 m de côté) jusqu'au niveau de l'eau, construction du tambour de puits (diam. int. : 1,10 m), remplissage de la fosse. Au Nord du puits, le bassin, en partie établi sur la fosse, s'est affaissé, entraîné par l'effondrement du puits, Néanmoins son contour peut être restitué. Vers le Nord, une canalisation plongeante se termine par un pot sans doute destiné à briser la pression de l'eau et à faciliter son épandage (Pl. LXI, B). Vers l'Est, une autre canalisation traverse le mur d'enceinte pour évacuer l'eau à l'extérieur. Dans l'angle Sud-Est se trouvent les latrines, légèrement surélevées par rapport à la cour (Pl. LXII, A). Le local est de forme rectangulaire (1,40 m × 1,10 m); on y accède par une porte située au Nord. Le cabinet « à la turque » est adossé au mur d'enceinte Est. L'évacuation traverse le mur d'enceinte par une buse très inclinée qui aboutit à une fosse d'aisance creusée dans le gebel et voûtée. Les remontées d'eau (1) ont empêché de retrouver l'accès permettant le curage de la fosse. Une petite canalisation (diam. 0,05 m), perçant le mur Nord, servait à l'écoulement de l'eau lors du lavage du local.

## B. LE GRAND ERMITAGE.

L'agrandissement s'est fait vers l'Est et vers le Nord dans le prolongement des murs Sud et Ouest de l'enceinte primitive, mais avec une légère différence dans l'orientation des murs. A l'exception de la salle 29, tous les bâtiments qui bordent la nouvelle cour, y compris les latrines de l'angle Sud-Est, sont contemporains de ce mur d'enceinte. L'entrée de l'ermitage se faisait à l'extrémité Nord du mur Est, par la salle 28. L'ancien puits a été conservé.

Tandis que le Sud et l'Est de la cour sont occupés par les installations hydrauliques

(I) Remontées d'eau dues à la mise en cultures ; niv. + 4,35 m. En 1966, lors de la fouille du kôm 2 : niv + 2,50 m.



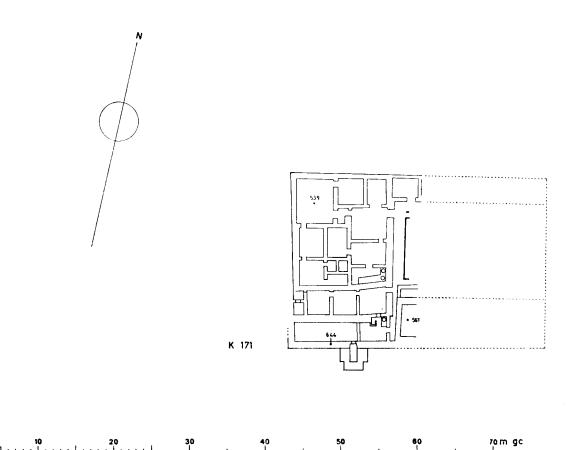


Fig. 1. — Plan de situation des ermitages 167 et 171 (G. Castel).

et le jardin, au Nord, devant les salles, on observe des sols bien construits qui fournissent une séquence de trois phases :

1) Arasement des murs de la cour de l'ermitage primitif et mise à niveau par un remblai.

Etablissement au Nord d'un sol d'argile verte dammée, sur le gebel.

Nouvelle canalisation partant du puits qui évacue l'eau vers l'Est au-delà du mur d'enceinte. Au milieu de son parcours, dérivation vers le Nord pour irriguer le jardin, l'eau étant répartie par des bouches faites de cols d'amphores (1). Le jardin est limité au Nord par un muret.

Bassin circulaire en briques crues pris dans la construction du mur d'enceinte Sud et recouvrant les latrines de l'ermitage primitif. Les éléments tardifs (cf. *infra* p. 367) nous empêchent de définir sa fonction première.

2) Transformation des pièces 27-28 en salle de réception (?) (2) et condamnation de la porte extérieure.

Construction de la pièce 29 sur laquelle ouvre la nouvelle entrée générale de l'ermitage.

Au Nord, devant l'escalier et l'entrée de la pièce 27, exhaussement du sol (argile verte et graviers) et enduit extérieur des murs (traces de décor).

3) Au Nord, construction d'un vaste terre-plein constituant devant les pièces d'habitation une zone propre distincte de la partie utilitaire de la cour (Pl. LXII, B et LXIII, A). Le terre-plein est fait de deux caissons remblayés (3) et recouverts d'un sol d'argile verte dammée sur préparation de sable. Au Sud du terre-plein, sol de sable tassé en pente douce compensant la rupture de niveau.

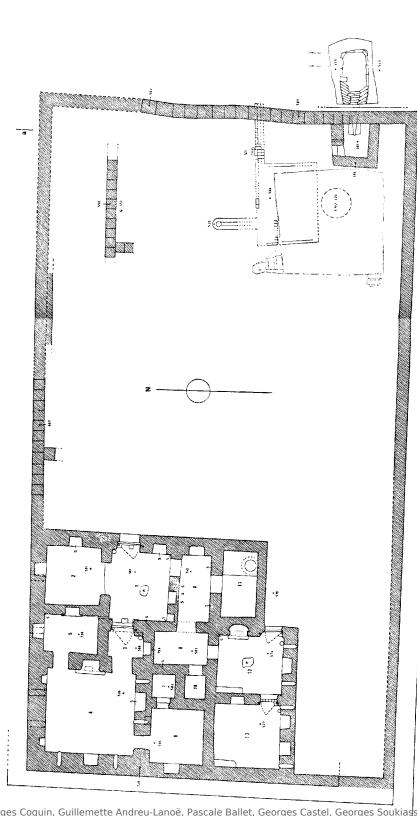
Réfection générale de l'enduit des façades du Nord-Ouest de la cour. Etablissement d'une plinthe de briques cuites pour protéger la base des murs.

Réfection de l'escalier : marches de deux assises de briques cuites.

nouvelle) portant des traces de feu à l'extérieur; un plat de cuisson creux (T 90); huit amphores (trois T 173-174; trois T 186; deux T 187); une coupelle (?) incomplète; un couvercle de marmite (T 349) et un fragment de gargoulette. Ces éléments sont généralement datés des VII°-VIII° siècles.

<sup>(1)</sup> Egloff, Kellia III. La poterie copte, 1977, Type 164 (?); tessons de calage: amphores T 187.
(2) Cf. BIFAO 81, 173-175.

<sup>(3)</sup> Dans ce remblai a été trouvé un ensemble cohérent de céramiques cassées. Seize récipients ont été reconstitués : quatre marmites de cuisson (Egloff, T 117, T 129-131, T 136 et une forme



BIFAO 82 (1982), p. 363-377 René-Georges Coquin, Guillemette Andreu-Lanoë, Pascale Ballet, Georges Castel, Georges Soukiassian Huitième campagne de fouilles aux Kellia (avril 1982). Rapport-préliminaire [avec 3 dépliants et 8 planches].

© IFAO 2025 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net https://www.ifao.egnet.net

25 W 57

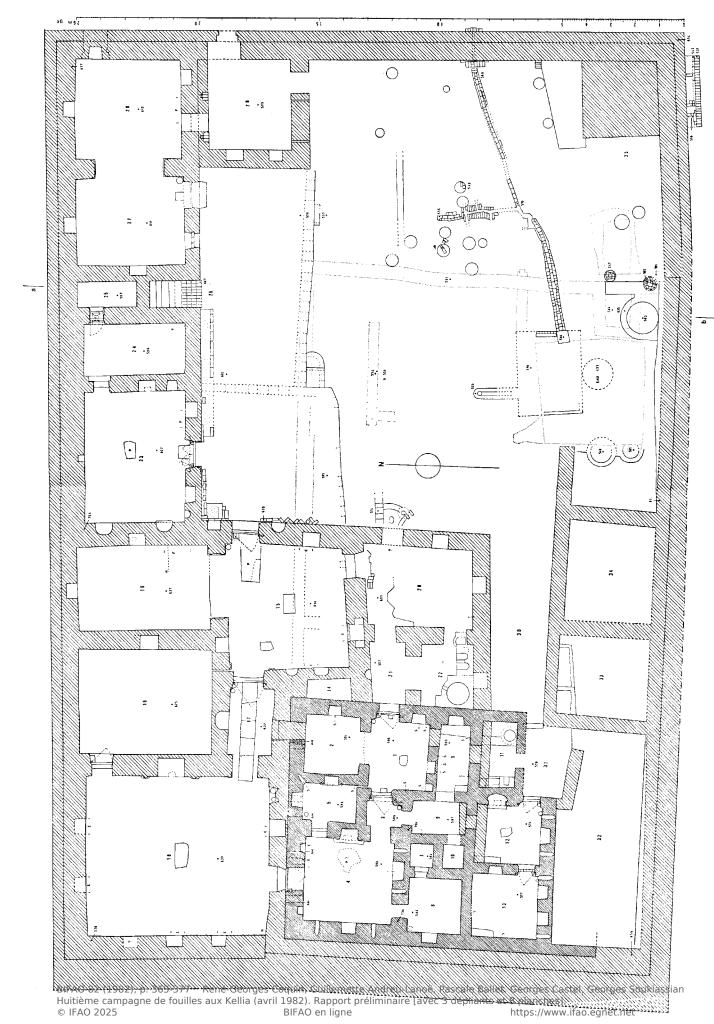
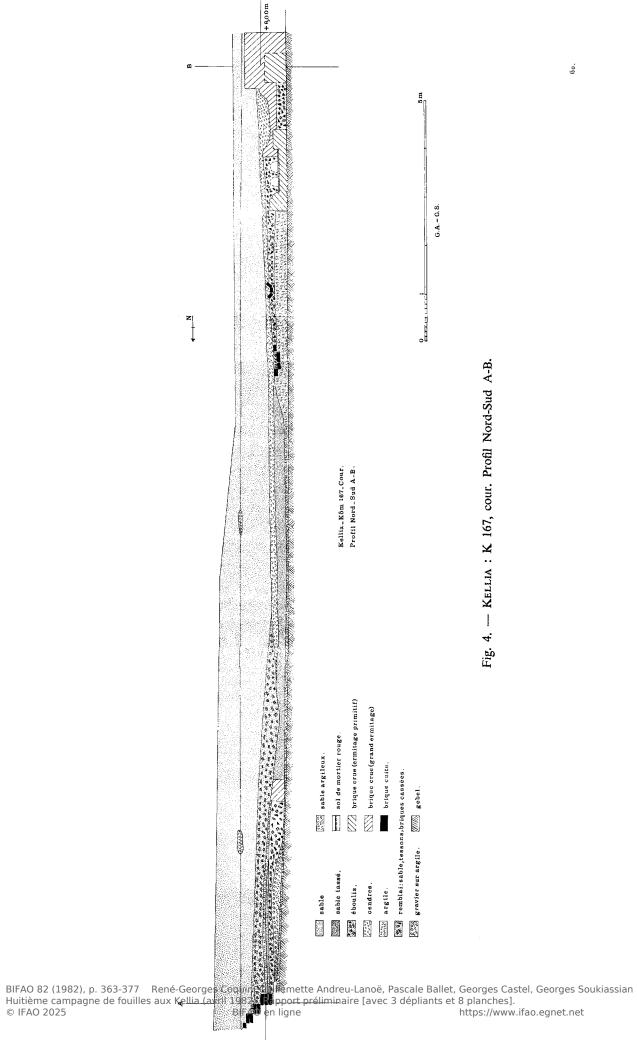


Fig. 3. — Plan, K 167, grand ermitage (VII's.), (G. Castel).



#### C. OCCUPATION TARDIVE.

Elle se caractérise par une accumulation considérable de cendres au Sud du terre-plein.

Les foyers, allant du simple trou à une structure circulaire en briques cuites, sont concentrés aux abords du puits. Celui-ci fonctionne encore, mais son bassin est utilisé pour faire du feu. Les cendres, rejetées tout autour, ont recouvert les canalisations et la partie jardin où l'on observe de nombreuses petites cavités (0,40 m env. de prof.), peut-être liées à d'anciennes plantations. Détail important, un gros dépôt de cendres (Ep. max. 0,60 m) était accumulé contre l'éboulis du mur Nord des latrines du grand ermitage. Ces cendres, dont la quantité et la nature (noires et grasses) (1) suggèrent une activité artisanale (2) sont donc contemporaines de l'abandon de l'ermitage en tant que tel.

Vient ensuite l'ensablement de l'ermitage. A un certain niveau (+ 6,60 m) deux foyers de campement, installés dans le sable de la cour doivent être attribués à des bédouins qui ont utilisé des tessons anciens ramassés sur place (3).

## II. KÔM 171. (R.-G.C.). (Pl. LXIII, B-LXIV et fig. 5).

Ce kôm a été choisi en raison de sa situation topographique; bordé au Sud par un canal, que nous avons vu élargir au cours de notre campagne et à l'Est par des cultures qui ont déjà rasé la cour et les bâtiments généralement situés dans la partie Est des monastères des Kellia, ce kôm était menacé de disparition prochaîne.

Nous n'avons donc ici que la moitié Ouest d'un ermitage. Sa largeur Nord-Sud était d'environ 24 m et ce qui subsistait de la longueur Est-Ouest de  $\pm$  17 m. Il n'était même pas possible de faire des sondages dans le champ voisin pour repérer la partie Est du mur d'enceinte, au reste les tâches d'humidité à l'aube n'étaient pas visibles.

L'état de conservation de ces bâtiments est apparu assez défectueux, ce qui s'explique aisément par la proximité des cultures, la remontée des eaux d'irrigation et l'infiltration de celles du canal qui longe ce kôm à quelques mètres. Nous avons retrouvé peu d'enduits sur les parois, deux murs se sont écroulés en cours de dégagement, conditions qui rendent l'interprétation de cet ermitage plus délicate que celle du kôm 167.

tous calcinés de cette couche.

(3) On identifie une marmite de cuisson à anses horizontales (Egloff, T 112-115).

6o..

<sup>(1)</sup> Echantillon prélevé pour analyse ultérieure.

<sup>(2)</sup> Ceci n'exclut pas des feux de cuisines : on notera en ce sens quelques fragments de couvercles de marmites recueillis parmi les tessons presque

# A. Entrée et pièces communes (n° 1, 2, 11, 12, 13).

La porte principale (largeur 1,02 m) est placée, comme dans le plan classique des ermitages kelliotes, dans l'angle Nord-Ouest de la cour. On remarque par le retour des enduits de cette entrée que tout le mur Nord-Sud de ce côté de la cour a été renforcé d'un second de soutènement à une époque postérieure. Le seuil est surélevé de  $\pm$  10 cm. La crapaudine paraît avoir été placée au Nord; une poterie est encastrée et affleure au niveau du sol du même côté.

Selon le plan habituel (comparer avec le kôm  $167^{(1)}$ , on pénètre dans une salle (n° 1) assez vaste  $(4,15 \times 4,70 \text{ m})$  qui avait été décorée d'entrelacs rouges sur fond blanc. L'enduit du sol était rouge sans pierre encastrée au centre, ceux des murs blancs. Les plinthes étaient aussi blanches, mais constituées de deux parties disposées l'une au-dessus de l'autre (hauteur de chacune :  $\pm 25$  cm), avec une sorte d'acrotère en triangle remontant dans les angles, technique qu'on retrouve dans toutes les pièces dont les murs sont pourvus de plinthes, ce qui montre une certaine unité de décoration sinon de construction. Cette salle n'avait que deux niches se faisant vis-à-vis, dans les murs Ouest et Est. Ce sont les mieux conservées de ce kôm. Seule, celle de l'Ouest portait une inscription copte en grosses majuscules rouges (hauteur des lettres : de 6 à 9 cm) (Pl. LXV, A) :

MISYKIOC	Les saints (äyıos)
ANANIAC	Ananias
ACAPIAC	Azarias
місана	Misaël.

Il s'agit des noms des trois jeunes gens dans la fournaise de Babylone du livre de Daniel, dont on connaît plusieurs représentations iconographiques dans la peinture copte.

Au Nord de cette salle et donnant sur elle par une large ouverture (1,58 m), dont les pilastres, malheureusement dépourvus d'enduits, devaient supporter un arc, se trouve une seconde pièce (n° 2) de dimensions plus réduites (2,58 × 3,35 m), présentant le même type de décoration. Toutefois, elle a dû servir de salle de travail avant d'être décorée, car nous avons remarqué sous les enduits des os de chameaux encastrés dans des cavités ménagées dans les murs Nord et Sud et se faisant vis-à-vis, à une hauteur du sol variant de 12 à 30 cm. L'un d'eux cependant n'est pas exactement dans l'axe Nord-Sud, mais en raison du manque d'espace, disposé dans l'angle Sud-Ouest du mur Ouest. On peut supposer que ces os fréquents dans les ermitages des Kellia, servaient à des travaux de

(1) BIFAO 81, 161 sq.

tressage ou de tissage. Une seule niche paraît avoir été ménagée ici, dans le mur Nord; le plat de l'arc conservait un reste de peinture rouge sur fond blanc (une sorte de guillochis).

De la salle 1, dans l'angle Sud-Est, un passage donne accès à une pièce (n° 11), qui servait peut-être d'office; son sol était couvert d'un enduit rouge et ses murs de blanc. Elle communique directement avec la cuisine (n° 13), où nous avons dégagé deux fours à pain contre le mur Est et trois fourneaux (Pl. LXV, B), ainsi qu'une sorte de bassin rectangulaire, adossés au mur Sud.

On passe également de la salle 11 dans la pièce n° 12, située à l'Ouest de la précédente par une ouverture qui a peut-être été pourvue d'un vantail; la destination de cette salle 12 est impossible à déterminer. De dimensions moyennes (3,95 × 2,65 m), son sol est recouvert d'un enduit rouge et les murs d'une plinthe blanche, avec des restes de badigeon à la chaux subsistant sur les murs au-dessus de la plinthe. Deux niches avaient été ménagées dans les murs Nord et Est enduites de blanc, sans décoration.

# B. Unité d'habitation (n° 3, 4, 5, 6, 7, 8).

De la salle 1, on accède à cette partie du couvent, par une ouverture, munie d'une porte. Un tuyau, fait de cols d'amphores traverse le mur Nord, en avant de cette porte et débouche dans la salle 5 (à 58 cm du sol) : il permettait de prendre contact avec l'ermite habitant cette section, vraisemblablement l'Ancien. Le seuil de cette porte, couvert de mortier rouge et bombé, est surélevé de 8 cm du côté de 1 et de 14 du côté de 3. La crapaudine est placée au Nord et le trou du pène de serrure dans le montant Sud. Une inscription a été recueillie en fragments, très effacée, près de cette porte :

1.	ε πος ις πχς	🕂 Seigneur Jésus-Christ
2.	[±2]пт[±2]м́ нем	?
3.	[±6 ]ene[1]agici	?
4.	ποογ [1] εφογν[±3]αϊ	aujourd'hui (?)
5.	есефапі умни а[ө]	ainsi-soit-il, amen, amen.
6.	••••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
7.	эчмой имоияхос	Est mort le moine (μοναχός)
8.	сон [1] андреас	frère André
9.	€[ ± 5 дм]нn <b>∓</b>	( ? Am)en +

Le vestibule (n° 3) auquel on accède est étroit, mais pourvu d'un renfoncement (largeur 90 cm) dans sa partie Sud, où est encastrée la poterie habituellement placée près des portes; dans le mur Sud, on remarque une niche très abîmée.

De là, on pénètre par un passage (largeur 1,08 m) sans porte dans une vaste (4,88  $\times$  5,90 m) salle de prière (n° 4). Le mur Ouest avait trois niches, celui du Nord une seule; la niche de prière du mur Est est flanquée de part et d'autre d'amphores encastrées dans le mur; on en voit de même deux dans chacun des murs Ouest et Nord. La partie horizontale de la niche de prière a été refaite et surélevée de 14 cm; aucune décoration n'était visible à l'intérieur, mais des traces subsistaient d'un décor rouge sur les montants, légèrement en saillie sur le mur. Nous n'avons pas retrouvé la petite niche inférieure, fréquente au-dessous des niches de prière (1). L'enduit rouge du sol avait été refait, car nous avons mis au jour des restes du premier mortier rouge à  $\pm$  4 cm au-dessous du sol dégagé; il n'y avait pas de pierre centrale encastrée.

Par un passage disposé à l'angle Nord-Est, on accède à la salle de séjour (n° 5). Il ne semble pas qu'il y ait eu une porte, mais on construisit ensuite un muret de  $\pm$  40 cm de hauteur et de  $\pm$  40 cm d'épaisseur, sur toute la largeur de l'ouverture (72 cm). Une seule niche avait été ménagée dans cette pièce, dans le mur Nord. Le tuyau de communication, noté plus haut, aboutit ici, au milieu du mur Sud, à 74 cm du sol. Celui-ci était enduit de rouge et les murs de blanc.

De la salle de prière (4), on franchit une porte ménagée dans le mur Sud, pour entrer dans la salle de travail (?) (n° 6) (3,79 × 3,23 m). Contrairement à ce que nous avions vu dans l'ermitage primitif du kôm 167 et à ce qu'on remarque dans le plan classique kelliote, on avait construit ici une porte qui pouvait fermer l'entrée de cette salle 6 : nous avons retrouvé l'emplacement de la crapaudine à l'Ouest et un col d'amphore scellé dans le montant Est recevait certainement le pêne de la serrure. Une autre différence avec le plan habituel est à noter : cette pièce n'a pas de silo adjacent, mais communique avec une seconde salle (n° 7), donnant accès à un silo (n° 8). Bien qu'en partie détruite, l'ouverture de celui-ci (largeur : 44 cm) garde les traces d'un encadrement de bois qui était vraisemblablement pourvu d'un vantail (Pl. LXVI, A). Un tuyau de cols d'amphore qui aboutit dans la salle 12 assurait la ventilation.

Au milieu de cette pièce 7, nous avons mis au jour un dépotoir creusé dans le sol de terre battue renfermant des fragments de poterie grossière provenant d'un four à pain et de son couvercle : ce dépôt mesurait environ 1 m de diamètre et avait une profondeur de  $\pm$  30 cm.

A un moment donné, on a percé une porte pour aller de cette salle 7 à la pièce contiguë 9, ce qui a modifié profondément le plan et l'utilisation des bâtiments.

(1) BIFAO 81, 163, 164, 170, 172.

#### C. SECONDE UNITÉ D'HABITATION (?) (n° 15, 16, 17, 9, 10).

Ces cinq salles paraissent avoir formé, à l'origine du moins, une unité d'habitation, sans doute réservée au(x) disciple(s), bien que nous n'y ayons décelé aucune salle de prière caractéristique. On y pénétrait, semble-t-il, de la cour seulement. Le dégagement a fait apparaître deux portes d'entrée dans la pièce 15 (3,70 × 3,33 m), mais celle du Sud semble la plus ancienne; celle du Nord avait conservé in situ sa crapaudine de calcaire, côté Nord. De cette salle 15, au sol de terre battue, on passait dans la pièce 16 par une ouverture ménagée du côté Sud et dont l'arceau de briques est encore bien visible; plus tard, un second passage a été percé du côté Nord. De la salle 16, une porte permettait de pénétrer dans la pièce nº 9 : nous l'avons retrouvée obturée avec des briques crues de façon très visible du côté de 9. De cette dernière, on pouvait accéder à la très petite pièce 10, qui était, vraisemblablement, étant donné ses dimensions réduites, un silo, mais nous n'avons pas repéré de tuyau de ventilation. Dans la salle 16 (3,03 × 3,30 m), a été construit une sorte de magasin, en quart de cercle ( $\emptyset \pm 95$  cm), dans l'angle Sud-Ouest (hauteur ± 65 cm), ouvert vers le haut. Cette pièce avait un sol enduit de mortier rouge et une plinthe blanche sur ses murs (hauteur  $\pm$  33 cm); une niche était disposée dans le mur Sud sans enduit subsistant, une autre dans le mur Ouest a été obturée plus tard.

On passe ensuite dans la salle 17 de dimensions moyennes comme les précédentes  $(3,12 \times 2.95 \,\mathrm{m})$ , par une ouverture située dans l'angle Nord-Ouest; cette pièce a un enduit de sol rouge et une plinthe blanche (hauteur  $\pm$  33 cm) sur les murs. Elle communique avec deux magasins (n° 18 et 19) placés contre le mur d'enceinte : nous n'y avons trouvé aucun enduit ni sur le sol, ni sur les murs; le magasin 18 est pourvu d'une petite niche à ras du sol dans le mur Nord. Ces trois salles 15, 16 et 17 étaient voûtées.

#### D. Cour du côté Sud (n° 20).

Le mur Nord de ce vaste local est d'une épaisseur double de celle des autres murs intérieurs de l'ermitage : il a été renforcé à une époque postérieure, probablement pour soutenir le poids des voûtes-coupoles, comme le mur Est contre la cour du couvent. Cette sorte de cour intérieure communique avec la salle 15 par une ouverture (72 cm de large) et par une autre ménagée dans le mur Est (largeur 64 cm). Le sol est de terre battue et les murs n'avaient aucune trace d'enduit. Un foyer avait été construit dans l'angle Nord-Est. Dans le mur Sud, vers son milieu, c'est-à-dire le mur d'enceinte du couvent, nous avons mis au jour une ouverture au ras du sol de  $\pm$  80 cm  $\times$   $\pm$  80 cm, donnant accès à une fosse construite et voûtée en encorbellement (22), traversant perpendiculairement le mur d'enceinte et longue d'environ 2 m. S'agirait-il d'une fosse d'aisances de latrines

primitives, semblable à celle dégagée cette année dans la cour du couvent primitif du kôm 167 (ci-dessus, p. 364) ou d'une simple resserre ? Par contre, à l'extérieur de ce mur d'enceinte et dans l'axe de cette fosse, nous avons dégagé deux descentes de latrines construites en briques cuites, l'une d'elles ayant encore son enduit de mortier rouge bien conservé, du type désormais bien connu aux Kellia  $^{(1)}$ . Ces descentes étaient à une distance de  $\pm$  2,20 m de la face externe du mur d'enceinte. A une époque postérieure, a-t-on supprimé les premières latrines avec fosse couverte et construit au-dessus de celle-ci des latrines sans doute plus spacieuses, avec descentes en briques cuites à l'extérieur du mur d'enceinte ? On ne saurait l'affirmer.

## E. COUR ET SALLE ANNEXES (nos 14 et 21).

De cette cour de l'ermitage, détruite par les cultures dans sa majeure partie orientale, nous avons pu dégager seulement une largeur de  $\pm$  2,30 m. Nous y avons découvert une construction en briques cuites, jointes au mortier, de très faible hauteur ( $\pm$  15 cm) et de la largeur d'une brique. Ce muret est placé à environ 1,40 m du mur Est du couvent et se retourne vers l'Est au Nord et au Sud, formant, semble-t-il, une bordure de platebande de jardin. La partie Nord était moins bien conservée; la longueur totale était de 8,90 m.

Adossée au mur d'enceinte du côté Nord, une seule salle a pu être dégagée (n° 14), les autres étant détruites par l'extension des cultures; elle mesurait 3,45 × 2,55 m et était très fruste; sol de terre battue et murs sans enduits, aucune niche. Le passage donnant sur la cour a sans doute été pourvu d'une porte, le montant Ouest gardant le trou du pêne de serrure. Des cavités avec os de chameaux avaient été pratiquées dans les murs Ouest et Est, mais nous n'avons pas trouvé celle de l'angle Nord-Est. Un passage existait à l'Est communiquant avec une autre salle, située plus à l'Est, mais disparue sous les cultures et hors de portée de notre travail. Cette salle 14 paraît bien dater de la construction originelle de l'ermitage.

Il n'en est pas de même de la pièce n° 21, située au Sud. Son mur Ouest, en effet, n'est pas adossé à l'ermitage lui-même, mais a été construit à environ 80 cm du mur Est de celui-ci, ménageant ainsi entre les deux bâtiments une sorte de ruelle de  $\pm$  80 cm. La largeur de cette salle dans le sens Nord-Sud est de 4,20 m. Nous n'avons pu en dégager qu'un espace de 1,95 m, le reste étant détruit par le champ voisin. Cette modeste partie ne présente pas de porte, mais seulement deux niches dans le mur occidental; elles ne subsistaient que sur une faible hauteur. Le sol était couvert d'un épais mortier rouge foncé,

(1) FIFAO 28, fasc. I, pl. 13.

comme la plinthe des murs (hauteur  $\pm$  55 cm), mais sous les niches étaient peints des motifs décoratifs : grosse fleur au Sud, descendant jusqu'au sol, rinceaux au Nord audessus de la plinthe. Entre les deux niches et au-dessus de la plinthe, sur fond blanchâtre, un rinceau plus clair avait été peint. Dans l'angle Nord-Ouest conservé, la plinthe rouge était surmontée d'une sorte d'acrotère. Sur le bas du mur Sud, on remarquait les restes d'une décoration en croisillons. Cette ornementation, dans son ensemble, rappelle beaucoup celle que nous avions mise au jour dans l'extension du VIIe siècle de l'ermitage 167 (1).

#### F. OBJETS, CÉRAMIQUE.

Nous avons eu la chance de trouver sur le sol de la pièce 9 un bel encensoir de bronze (2) (Pl. LXVII) et dans la salle 20 une monnaie d'Héraclius (610-641), malheureusement en mauvais état de conservation.

La céramique a été abondante; elle n'a pu être étudiée cette année, mais a été triée : elle paraît se rattacher approximativement au VII° siècle. On peut noter toutefois une très belle amphore d'un type non catalogué par M. Egloff (3) qui était inscrite en grec des deux côtés du col (Pl. LXVI, B).

# G. Annexe architecturale (fig. 5) (4) (G.C.).

La moitié Est de l'ermitage, dans laquelle était située la cour, a été détruite par les cultures; seule subsiste, à l'Ouest, la partie des habitations avec :

- au Nord, l'unité de l'ancien avec des pièces communes (supra A et B).
- au Sud, l'annexe du disciple (supra C) et sa cour attenante (supra D),
- au Sud-Est, une grande salle non identifiée (n° 21).
- 1. Ces habitations voûtées étaient construites en brique crue sans paille :
  - rectangulaire  $(40 \times 20 \times 10 \text{ cm})$  ou carrée  $(40 \times 40 \times 10 \text{ cm})$  pour les murs,
  - rectangulaire (36  $\times$  17  $\times$  8 cm) pour les voûtes.
  - (1) BIFAO 81, 170-1 et fig. 5.
- (2) Nettoyé et consolidé par les soins de M. Wuttman.
  - (3) Kellia III, la Poterie copte, Genève, 1977.
- (4) Relevés : une triangulation serrée a servi de base à l'établissement des plans. Chaque salle

a été relevée séparément au niveau du sol, puis les plans des salles ont été reliés par des axes orthogonaux placés au théodolite.

Les plans ont été établis sur le terrain à 2 cm p.m. et figurent dans cette publication à 1 cm p.m.

Les autres matériaux de construction utilisés sont analogues à ceux du monastère K 167 (1).

- 2. Presque tous les murs intérieurs et extérieurs des habitations avaient initialement 40 à 45 cm d'épaisseur, à l'exception :
  - des murs qui font partie de l'enceinte (ép. 80 et 100 cm),
  - des murs Est et Sud de la salle de prière 4 (ép. 67 cm).

Par la suite, pour résister à la pression des voûtes, les murs extérieurs Est et Sud furent doublés de murs de 57 et 70 cm d'épaisseur.

- 3. Toutes les salles, à l'exception de la cuisine 13, étaient voûtées. Le principe de ces voûtes a été déjà mentionné (1). La hauteur de leurs sommiers est : 80 cm pour l'unité de l'ancien (2) et 60 cm pour l'annexe du disciple.
- 4. Le principe général de la porte à battant a également été décrit (1): pour chaque porte, l'un des montants possède une gâche, destinée au pêne de la serrure, dont la solidité dépend de l'épaisseur du montant. Dans le cas présent, les montants, dont l'épaisseur (40-45 cm) était insuffisante, ont été renforcés avec un contrefort.

Les largeurs des ouvertures sont : 102 cm (entrée de la salle 1), 80 cm (entrée de la salle 3) et 67 cm (entrée de la salle 4). Leurs hauteurs n'ont pu être déterminées (hauteur des montants : 147 cm).

La seule porte sans battant, conservée, mesurait : 75 cm de large par 120 cm de haut (entrée de la salle 17).

5. Les niches sont généralement situées au milieu des parois; leur plan est rectangulaire et elles sont voûtées.

D'après leur emplacement et leurs dimensions elles peuvent être classées en trois groupes :

- les niches du mur d'enceinte (dim. 60 cm de large, 40 cm de profondeur et 47 cm de haut).
  - la niche Est de la salle de prière 4 (dim. 76 cm de large, 50 cm de profondeur),
- les niches des murs intérieurs (dim. 50 cm de large, 32 cm de profondeur et 42 cm de haut).

(1) Cf. BIFAO 81, 182-185. — (2) Salle 3: 135 cm à cause des dimensions réduites du local.

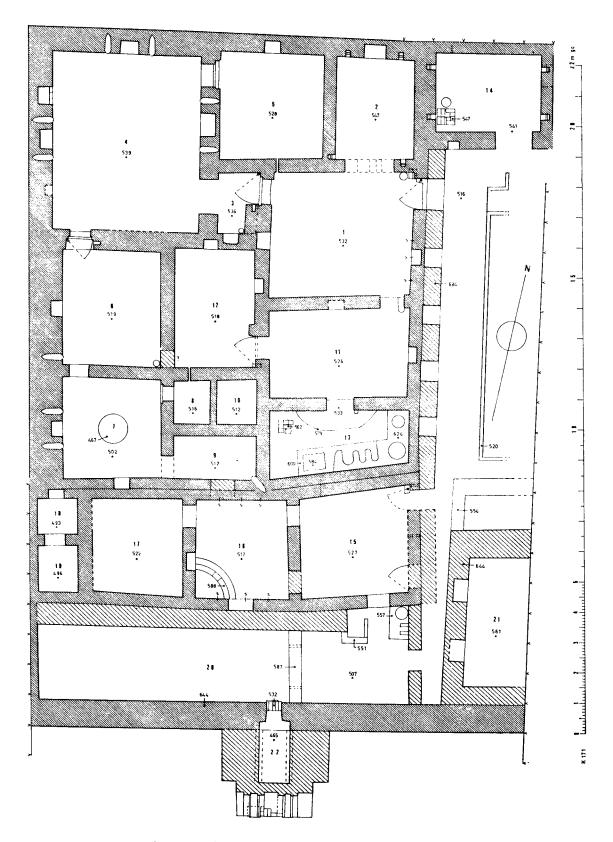


Fig. 5. — Plan. K 171, partie des habitations (G. Castel).

Ces dernières niches ont été construites en deux temps :

- construction, à travers le mur, d'une ouverture cintrée,
- fermeture d'une face de cette ouverture par une brique carrée, placée verticalement.

La hauteur des niches par rapport au sol (62 à 90 cm) présente des différences notoires qui ne peuvent se justifier que par des fonctions différentes.

- 6. Toutes les salles, à l'exception de 7-9-13-14-15 et 18, avaient une chape en ciment, teintée de couleur ocre rouge, dont les caractéristiques ont été déjà signalées (1). Aucune pierre scellée dans les chapes n'est à mentionner.
- 7. La céramique est présente dans la construction sous forme :
- de cols d'amphores, mis bout à bout à travers les murs, pour servir de conduit acoustique (entre salles 1 et 15), de ventilation (entre salles 8 et 12), ou de tenon (?) pour un travail manuel (conduits parallèles des salles 15 et 20).
- d'amphores-obus (dim. 62 cm de long par 21 cm de diamètre) encastrées horizontalement dans l'épaisseur des murs (murs Nord, Est et Ouest de la salle 4, mur Ouest de la salle 6 et angle Sud-Est de la salle 9),
- de marmites enfoncées dans les sols (angle des salles 1-3 et 6). Leur utilisation reste à définir.
- 8. L'épaisseur insuffisante des murs, comparée aux dimensions importantes des voûtes, explique l'effondrement rapide de la construction et son mauvais état actuel.

L'occupation des lieux s'est faite en deux phases principales :

- 1) construction et occupation des habitations Nord et Sud.
- 2) construction de la salle 21 dans la cour et consolidation des anciennes habitations (construction du mur de soutènement).

Des phases intermédiaires, repérées sous les sols actuels (salles 1 et 4), n'ont pu être dégagées faute de temps.

En l'absence de toute documentation bien datée, seuls les éléments architecturaux et la décoration permettent d'établir une certaine correspondance entre ces deux phases et celles du monastère K 167 voisin.

(1) Cf. *BIFAO* 81, 182-185.

Conclusion (R.-G.C.).

La fouille méthodique de la cour de l'ermitage 167 confirme les résultats obtenus l'an passé dans le dégagement des bâtiments de ce kôm : pour l'essentiel, l'existence, à une époque ancienne, d'un petit ermitage pourvu des installations hydrauliques, — puits, bassin, canalisations, — et sanitaires, — latrines avec fosse d'évacuation creusée et voûtée, mais disposée hors du mur d'enceinte. On relèvera l'intérêt de ce dernier élément aux Kellia, qui montre l'avantage d'une fouille systématique jusqu'au gebel, tant pour l'histoire du site que pour notre connaissance de l'habitat en général, en Egypte, à cette époque (1). Cette étude archéologique a été aussi révélatrice pour la partie de la cour correspondant à l'extension du couvent au VIIe siècle.

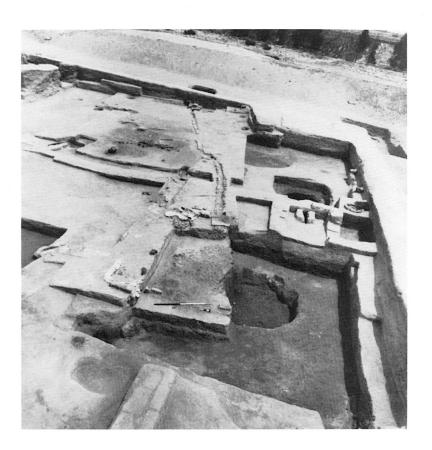
Quant au kôm 171, les résultats de son dégagement ne sont pas négligeables. Le plan confirme la disposition quasi constante de la partie Nord-Ouest, ce que nous appelions l'appartement de l'Ancien dans le kôm 167. Mais, ici, outre la salle de prière (n° 4) et la salle de séjour (n° 5), la salle de travail est en quelque sorte dédoublée (n° 6 et 7) et, détail important, pouvait être fermée par rapport à la salle de prière. Au contraire, l'unité d'habitation réservée au(x) disciple(s), n'apparaît pas clairement, d'autant plus que des remaniements (portes obturées, passages nouveaux ouverts) ont été opérés qui modifiaient l'utilisation des pièces. Par les dimensions moyennes de ses salles, comme par sa décoration très simple, ce couvent peut se situer chronologiquement 'entre les deux époques de construction que nous avons précisées dans le kôm 167. Les pièces sont plus grandes que celles du petit couvent primitif et leur disposition paraît révéler une évolution du mode de vie, mais, les enduits, le type de décor rappellent singulièrement ce petit ermitage du VI° siècle. Ajoutons que la salle n° 21 au Sud-Est, de construction plus récente et d'une décoration plus recherchée montre que cet ermitage a été utilisé ou remis en service à une date postérieure.

fasc. I, p. 59 et fasc. II, pl. IX, coupe YY') et dans la cour du kôm 4 (CRAIBL 1967, 439).

<sup>(1)</sup> Une fosse analogue avait été dégagée, aussi dans la partie ancienne du kôm 219 (FIFAO 28,



Le kôm 167 vu du Sud-Est après la fouille de la cour.



A. — Kôm 167. Installations hydrauliques dans l'angle Sud-Est de la cour de l'ermitage primitif.



 B. — Kôm 167. Canalisation plongeante au centre de la cour de l'ermitage primitif.



 A. — Kôm 167. Les latrines de l'ermitage primitif.



 B. — Kôm 167. Terre-plein situé au Nord de la cour du grand ermitage.



 A. — Kôm 167. Détail du terre-plein dans l'angle Nord-Ouest de la cour.



B. — Le kôm 171 vu du Nord après la fouille.



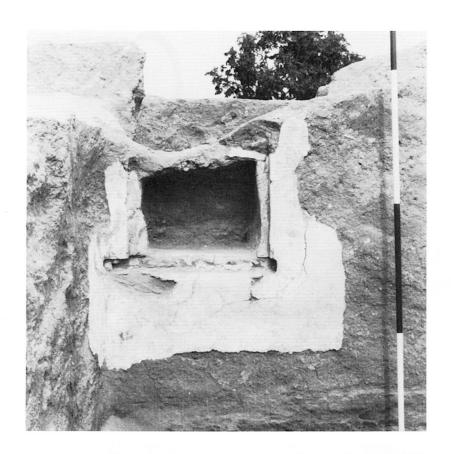
Le kôm 171 vu du Sud après la fouille.



A. — Kôm 171. Niche-mur Ouest de la salle 1.



B. — Kôm 171. Salle 13 (cuisine) vue du Nord.



A. — Kôm 171. Accès au silo 8.



B. — Kôm 171. Amphore inscrite en grec.

